





SOMMAIRE

- 3 Edito de Patrick Bloche et de Céline Hervieu
- 5 Edito de Marie-Christine Lemardeley
- 6 Covid-19 : garantir la sécurité sanitaire et le bien-être des enfants, des familles et des personnels
- 8 Les essentiels de la rentrée 2020-2021
- 11 Renforcer les liens avec les familles en proposant des activités dans les locaux des crèches, des écoles, des collèges et des centres de pmi
- 12 De nouveaux apprentissages pour les enfants
- 15 Accompagner les jeunes et les étudiants
- 16 Les chiffres clefs de la rentrée 2020-2021



EDITO DE PATRICK BLOCHE ET DE CÉLINE HERVIEU



Patrick Bloche, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'éducation, des familles et des nouveaux apprentissages, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris.



Céline Hervieu, conseillère de Paris déléguée à la petite enfance.

Dans le contexte marqué par la crise sanitaire, et avec la volonté d'accueillir tous les enfants dès la rentrée, la Ville de Paris a veillé, en lien avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels (Académie de Paris, Préfecture de Paris et Agence Régionale de Santé) à ce que toutes les mesures soient prises pour protéger les enfants, leurs parents et les personnels des crèches, des écoles et des collèges. Le respect des consignes sanitaires fixées par les autorités nationales est notre boussole, et tous les moyens ont été mis en place afin que les règles d'hygiène soient respectées, que les locaux soient nettoyés régulièrement, les adultes et les collégiens protégés par le port d'un masque.

Cette crise ne doit pas nous faire oublier le cœur de notre mission : améliorer les conditions dans lesquelles les enfants grandissent à Paris, et faciliter ainsi la vie de leurs parents.

Nous poursuivons l'amélioration de la qualité de l'offre de places en accueil collectif pour les toutpetits, très apprécié par les familles parisiennes. C'est ainsi que 500 nouvelles places de crèches seront livrées à cette rentrée, au sein de 13 établissements. Ces places, comme celles déjà existantes, seront exemplaires sur le plan environnemental : ce sera le cas à travers la mise en œuvre de la stratégie « zéro perturbateur endocrinien » dans les crèches, avec, par exemple, l'usage de nouveaux textiles en coton de qualité bio, l'abandon de la vaisselle en plastique, ainsi que le remplacement, à partir de 2021, de tous les jouets en plastique par des jouets en matières durables. Pour répondre aux besoins divers des enfants et des familles, nous ouvrirons de nouvelles maisons d'assistants maternels, qui permettent à plusieurs professionnels d'exercer ensemble dans un lieu commun.

Nous poursuivons également la transformation des écoles et des collèges en lieux toujours plus accueillants, propices aux apprentissages. Car la crise sanitaire l'a montré : si l'enseignement à distance est une réponse pertinente dans un contexte particulier, la classe et la cour de récréation sont des espaces de référence indispensables pour les apprentissages, et notamment celui de la vie en commun.

Nous avons donc mené à bien, dans un contexte compliqué, une campagne de travaux dans 563 établissements, amélioré l'accessibilité pour les enfants en situation de handicap dans quarante d'entre eux, et rénové une cinquantaine de toilettes. Et puisque les canicules sont désormais des épisodes récurrents en été, nous avons poursuivi la transformation des cours des écoles et des collèges en cours Oasis, avec 14 nouvelles réalisations. Respirer un air sain est un droit et une nécessité, particulièrement aux abords des écoles : voilà pourquoi, par la mise en œuvre d'une palette de solutions, de la fermeture des voies à la circulation à la réduction de celle-ci aux heures d'entrée et de sortie des écoles, nous engageons, à partir des établissements scolaires, une transformation de l'usage des espaces publics, pour aller vers une ville plus apaisée, moins polluée, moins bruyante, et plus agréable pour les familles. C'est sur ce socle de transformation des usages, avec en particulier l'ouverture des cours d'écoles et de crèches les week-ends, dans le cadre de projets de quartier, que nous ferons vivre la ville du quart d'heure, cette ville des proximités et des solidarités retrouvées.

Dans un contexte de crise amenant à l'accroissement des inégalités sociales, Paris prend sa part pour renforcer les chances de réussite de chacune et chacun, en favorisant et en accompagnant l'éclosion de nouveaux apprentissages : avec le renforcement de l'apprentissage des langues dans les crèches et les écoles, avec la mise en place de nouveaux ateliers périscolaires dans les champs culturel, sportif, scientifique, citoyen, ou encore artistique, avec l'expérimentation d'une résidence d'artiste dans quatre crèches dès cet automne.

Parce que le changement climatique nécessite de nouveaux outils, de nouveaux savoirs, et de penser différemment le monde, nous reprenons le fil qui nous amènera à ouvrir l'Académie du Climat qui aura pour but de rendre accessibles aux plus jeunes les savoirs théoriques et pratiques autour de cette question essentielle. Au-delà d'être un établissement d'apprentissages, cette Académie se voudra un lieu de construction des capacités à se mobiliser, à avoir confiance en soi pour entreprendre les indispensables actions de transformation et garantir l'habitabilité de nos territoires. À nous d'être à la hauteur de cette belle ambition!

À toutes et à tous, nous souhaitons une excellente rentrée!

EDITO DE MARIE-CHRISTINE LEMARDELEY



Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante

Dans quelques semaines, les étudiant.e.s retrouveront les bancs de l'université. Pourtant, il ne s'agit pas d'une rentrée comme les autres. Le virus circule toujours. Beaucoup de cours auront encore lieu à distance. La Ville de Paris met donc tout en œuvre pour leur offrir le meilleur accueil possible. D'abord, pour les aider à se protéger et alléger leur budget, des masques réutilisables ont été distribués au début de l'été au CROUS, à la Cité Internationale Universitaire de Paris et à la Maison des Initiatives étudiantes (MIE).

Pour que toutes les informations soient faciles à trouver, même en cas de rentrée partiellement dématérialisée, un nouveau site internet, vie-etudiante.paris, et un numéro de téléphone, le 3975, ont été mis en place. Les étudiant.e.s y trouveront toutes les actualités les concernant, et notamment les aides exceptionnelles proposées à la rentrée 2020 pour les aider à faire face à cette période difficile.

En cette rentrée, la Ville de Paris a fait un effort considérable pour aider ses étudiant.e.s : aide à l'installation renforcée, accès plus facile aux aides alimentaires, distribution de protections périodiques réutilisables sont autant de dispositifs pour leur améliorer la vie et leur permettre de se concentrer sur leurs études.

Les étudiant.e.s sont une chance pour notre ville. Nous devons les aider à la hauteur de ce qu'ils nous apportent. Je veux qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur nous et leur souhaite à toutes et tous une très bonne rentrée.

COVID-19 : GARANTIR LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS, DES FAMILLES ET DES PERSONNELS

La crise sanitaire inédite que nous vivons, avec la propagation du covid-19, a bouleversé le quotidien des enfants, des jeunes, des étudiants et des familles parisiennes, avec la fermeture des crèches et des établissements scolaires pendant plusieurs semaines et la mise en place d'un enseignement à distance

Pour les accompagner, depuis le début de la crise, la Ville de Paris en lien avec l'ensemble des partenaires institutionnels (Académie de Paris, Préfecture de Paris et Agence Régionale de Santé) a mobilisé l'ensemble des leviers à sa disposition. Cela s'est notamment traduit par la mise en place d'un service d'accueil gratuit d'urgence dans les crèches et l'ouverture des écoles et des collèges en direction des enfants du personnel mobilisé par la gestion de crise dès le 16 mars, la réouverture progressive des crèches et écoles le 14 mai jusqu'à l'accueil de l'ensemble des enfants en école primaire le 22 juin dernier. Pour soutenir les parents dans leurs dépenses du quotidien, deux aides exceptionnelles comprises entre 50€ et 150€ par enfant ont été versées à plus de 29 000 familles relevant des quotients familiaux 1 à 3 au mois d'avril et de juin 2020 pour un montant de 7 millions d'euros.

Parce que Paris est une ville où la circulation du virus reste particulièrement active, la rentrée scolaire sera placée sous le signe de la vigilance. Comme cela est le cas depuis le début de la crise sanitaire, la Ville de Paris veillera à l'application stricte des consignes sanitaires fixées par les autorités nationales :

- En ce qui concerne les crèches, le ministère de la Santé et des solidarités n'ayant pas publié à ce jour de nouveau protocole sanitaire, celui qui s'applique est celui qui est daté du 22 juin, qui prévoit des sections d'enfants « étanches » entre elles, ce qui contraint l'organisation de l'accueil de tous les enfants.
- Pour ce qui concerne les écoles et les collèges : le dernier protocole sanitaire publié par le Ministère de l'Éducation nationale en date du 20 juillet assouplit les règles applicables en juin dernier. Compte tenu du contexte sanitaire, la Ville de Paris a souhaité néanmoins maintenir des règles rigoureuses dans la continuité de celles appliquées en centres de loisirs cet été, notamment concernant la limitation du « mélange » des enfants et le port du masque, qui sera obligatoire pour tout le personnel. Au collège, les enfants de plus de 11 ans devront également porter un masque, qui sera fourni par la Ville).

S'agissant des mesures d'hygiène sanitaire, la Ville assure la vérification régulière de l'équipement des établissements en savon ou gel hydro-alcoolique pour permettre aux enfants de se laver les mains aussi souvent que nécessaire (à l'arrivée dans l'établissement, avant et après les récréations, avant et après les repas ou l'accès aux sanitaires, le soir avant de partir). Les locaux seront aérés quant à eux très fréquemment et au moins 15 minutes à chaque fois (pendant les récréations, la pause méridienne, le matin et le soir).

Les associations participant aux activités périscolaires seront à nouveau autorisées à intervenir. Les intervenants devront porter un masque et respecter un protocole dédié. Enfin, des règles de nettoyage très strictes continueront à être appliquées : la Ville de Paris assurera ainsi le nettoyage quotidien et approfondi de l'ensemble des écoles parisiennes avec l'usage de solutions virucides, les crèches bénéficient également d'un nettoyage quotidien spécifique depuis la réouverture des établissements le 12 mai.

En cas de confirmation d'un cas COVID

Dans la situation où un cas de covid-19 est confirmé, l'ensemble des parents de l'établissement est informé et accompagné dans les démarches à suivre : pour les crèches, par le médecin de l'établissement et le service de PMI ; pour les écoles, par la médecine scolaire, en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

Les enfants et personnels considérés comme « contacts » doivent réaliser un test PCR et respecter un délai de quatorzaine.

LES ESSENTIELS DE LA RENTRÉE 2020-2021

Petite enfance

Avec la création de 5.000 places de crèche entre 2014 et 2020, **plus de 500 nouvelles places seront disponibles entre septembre et octobre** au sein de 13 établissements neufs ou restructurés financés par la Ville de Paris et la CAF. Si Paris est le premier département de France avec 6 enfants sur 10 accueillis dans une crèche financée par la Ville de Paris, de nouvelles Maisons d'assistants maternels seront également créées cette année. La prochaine ouvrira dans le 18ème arrondissement.

131 établissements d'accueil de la petite enfance ont bénéficié de travaux au cours de l'été pour plus de 9 millions d'euros.

Focus : la stratégie zéro perturbateur endocrinien

La stratégie zéro perturbateur endocrinien se déploie dans le champ de la petite enfance et permet un accueil de qualité renforcé pour les petits Parisiens.

De nouveaux textiles (cotons bio) seront utilisés pour les articles en contact direct avec la peau des enfants dans les crèches afin de lutter contre les perturbateurs endocriniens. Le renouvellement de la vaisselle utilisée dans les crèches est en cours, afin de supprimer l'usage du plastique

Focus: bye-bye les jouets en plastique

À compter du mois d'octobre, la moitié des nouveaux seront des jouets en bois, tissu ou carton, plus respectueux de l'environnement, dans les crèches parisiennes, et ce pourcentage des nouveaux achats sera porté à 75 % à partir de 2021.

Focus : l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les crèches

Dans les établissements d'accueil de la petite enfance de la Ville de Paris, 3,1% des enfants accueillis sont en situation de handicap. Cette proportion est même de 12,9% dans les jardins d'enfants pédagogiques.

Onze établissements associatifs accueillent entre 20 et 30% d'enfants en situation de handicap.

Écoles et collèges

563 écoles ont bénéficié de travaux de rénovation cet été: cet investissement de 53 millions d'euros par la Ville de Paris permet d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des agents. Ces travaux peuvent concerner l'agrandissement du réfectoire pour améliorer le temps du midi des enfants (comme dans le collège Daudet dans le 14e arrondissement), la rénovation de salles de classes, de l'achat de nouveaux matériels pédagogiques, des travaux d'amélioration de la performance énergétique dans la crèche Huchard (18e) et le collège Jules Verne (12e).

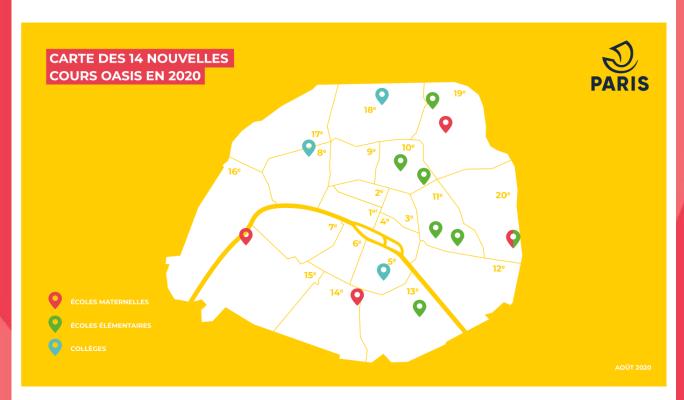
La rénovation des sanitaires est une demande forte des enfants et de leurs parents : c'est pourquoi, pour cette rentrée, une cinquantaine d'écoles ont fait l'objet de travaux dédiés. Par exemple, dans les écoles du 19e arrondissement, avec de nouvelles créations dans les écoles Tandou et Romainville, ou encore dans le 13e arrondissement à l'école Jeanne d'Arc.

Pour renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap, **40 opérations d'accessibilité ont également été réalisés dans les écoles et les collèges**, notamment la pose d'ascenseurs à l'école de l'Arbre Sec dans le 1er arrondissement.

La ville du quart d'heure

La ville du quart d'heure c'est la ville des proximités où l'on trouve tout ce dont on a besoin à moins de 15 minutes de chez soi. C'est la condition de la transformation écologique de la ville, tout en améliorant le quotidien des Parisiennes et des Parisiens. Dans ce cadre, les crèches, les écoles et les collèges sont au cœur de ces nouveaux quartiers avec un projet ambitieux pour les enfants parisiens et leurs familles : accéder à un mode d'accueil de qualité dans son quartier (crèches, ou accueil par un ou une assistante maternelle), se rendre dans sa crèche, son école ou collège de secteur en toute sécurité, être accueillis au sein de bâtiments écologiquement exemplaires, et découvrir des savoirs nouveaux et précieux pour préparer les enfants au monde de demain.

14 cours de récréation ouvrent leurs portes en septembre transformées en « oasis », en complément des 31 déjà existantes : elles offrent aux enfants des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. Dès cette année, une cour par arrondissement sera ouverte aux habitants et aux associations durant le week-end. Cet effort de transformation des cours oasis se poursuivra tout au long de la mandature avec la création de véritables jardins au sein des cours de récréation, pour favoriser l'accès au vert des enfants et de leurs familles, juste en bas de chez eux.



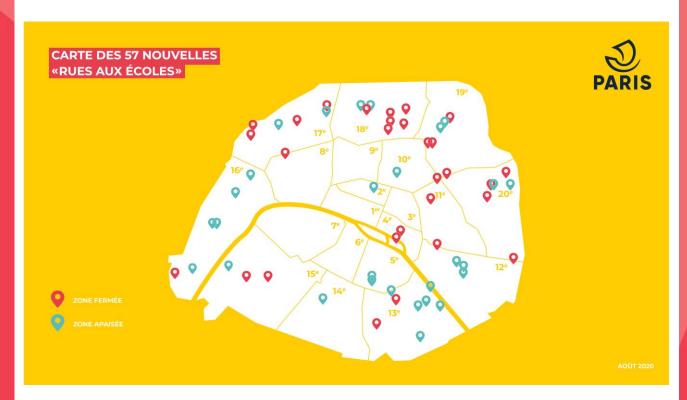
Mieux manger à Paris

Dans les crèches, les repas sont préparés avec 85% d'aliments bio. Une nouveauté : à compter de septembre, les petits pots qui peuvent être occasionnellement utilisés seront désormais 100% biologiques. Dans les écoles et les collèges, les repas des cantines sont préparés à 50% d'aliments bio et durable.

Rues aux écoles

Le chemin maison-école est désormais rendu plus sûr avec 57 nouvelles « rues aux écoles » abritant des voies transformées en zone apaisée ou fermées à la circulation à compter du ler septembre : 29 rues seront fermées à la circulation et 28 rues seront transformées en zone apaisée.

Les 57 nouvelles rues aux écoles s'additionnent aux 65 rues parisiennes déjà transformées sous la précédente mandature. Ces 122 rues permettent ainsi aux petites Parisiennes et aux petits Parisiens de vivre leur scolarité dans un environnement plus sécurisé, moins bruyant et moins pollué.



RENFORCER LES LIENS AVEC LES FAMILLES EN PROPOSANT DES ACTIVITÉS DANS LES LOCAUX DES CRÈCHES, DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES CENTRES DE PMI

La crise sanitaire avec la pratique de « l'école à la maison » n'a fait que renforcer la nécessité d'un dialogue et d'une bonne compréhension mutuelle entre l'école et les familles. Pour renforcer ces liens, il sera proposé au Conseil de Paris de novembre de soutenir des projets dans plus de cinquante établissements scolaires du premier et second degré, portés par une vingtaine d'associations. Ces projets visent à faciliter la communication entre les équipes éducatives et les familles : accompagnement des parents à l'utilisation des outils numériques liés à la scolarité, conception et mise en œuvre de projets portés en commun par les professionnels et les familles, organisation de cafés des parents au sein de certains établissements scolaires...

- L'ouverture des cours oasis aux familles facilite également l'entrée dans les lieux et leur appropriation par les familles dans un autre contexte que celui du temps et des activités scolaires ou périscolaires;
- Une démarche de mise à disposition de locaux de crèches ou centres de PMI pendant leurs périodes de fermeture (week-ends et vacances) sera poursuivie et amplifiée sur chaque arrondissement, pour proposer des temps d'activités partagées parents-enfants au plus proche des lieux de résidence des familles.

DE NOUVEAUX APPRENTISSAGES POUR LES ENFANTS

Après plusieurs mois de confinement, et la mise en place de l'école à la maison, le besoin d'accompagnement des enfants et des familles est particulièrement nécessaire. Dès cet été, au sortir du confinement, la Ville de Paris a également lancé « *Un été particulier* » pour proposer une programmation spéciale d'activités partagées en direction des enfants et des familles (ateliers créatifs, activité jardinage, réouverture de Paris Plages...) en lien avec la CAF. En complément, plus de 20.000 enfants ont pu bénéficier d'un accueil au sein de 405 centres de loisirs ouverts au mois de juillet et août 2020. Cet accueil a été rendu gratuit pour les enfants des familles les plus précaires.

En plus des colonies de vacances « apprenantes », la Ville de Paris a également fait le choix de maintenir les séjours de vacances en dehors de Paris, pour permettre à plus de 4.700 enfants (dont 1.978 pour les colos apprenantes) de bénéficier d'un séjour au vert, après plusieurs mois de confinement. Enfin, les activités dédiées pour les adolescents (« *Tou.te.s au collège, c'est les vacances!* ») ont été développées accueillant jusqu'à 450 jeunes par semaine.

Dès cette rentrée, la Ville de Paris intensifie ses efforts pour favoriser la réussite éducative de tous et offrir les meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants. Car la palette d'expériences des enfants a été particulièrement réduite ces dernières semaines avec le confinement, la Ville de Paris souhaite aller plus loin en donnant aux enfant l'accès à de nouveaux savoirs et de nouvelles façons d'apprendre:

- La Ville de Paris accompagne le dédoublement de 30 classes de grandes sections de maternelles situées en réseau d'éducation prioritaire (compte non tenu des dédoublements qui ont pu être mis en œuvre à moyens constants, sans ouverture de classe);
- Dès la rentrée de septembre, nous poursuivrons l'enrichissement des ateliers périscolaires en nouant de nouveaux partenariats avec des associations de quartier dans les champs culturel, scientifique, démocratique, ou encore artistique. Il s'agira aussi dans ce cadre de favoriser les activités développant les compétences psycho-sociales des enfants par exemple, la gestion des émotions et la réduction du stress comme cela est le cas avec le nouveau projet Bulle Zen de l'école Fagon (13e) arrondissement qui sera mis en place à la rentrée en lien avec l'Éducation nationale afin de dédier un lieu spécifique pour aider au retour au calme et aux stimulations sensorielles (espace équipé d'un rideau occultant, d'un isolant phonique, de lampes à bulles, musique douce, assises souples, objets);

La découverte des langues du monde à Paris, c'est dès la crèche :

- o **Programmes Déclic langues et ludo-langues** proposant aux enfants d'écoles maternelles et élémentaires des activités ludiques, artistiques ou sportives en immersion dans une langue étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien et portugais) déployés dans 52 écoles. Par ailleurs, trois centres de loisirs sont 100% hispanophone (en maternelle), italophone (en élémentaire) et anglophone (depuis cet été dans une école maternelle). Depuis 2018, les établissements d'accueil de la petite enfance des 6e et 14e arrondissements ont rejoint Déclic Langues en complément du projet « langue, langage et culture » lancé par la DFPE en 2019.
- o **37 assistants langues déployés dans les écoles** (contre 21 en 2018/19) sur l'ensemble des arrondissements parisiens qui ont pour mission d'assister l'enseignant de la classe dans le cadre de l'enseignement des langues. L'assistant de langue est aussi l'ambassadeur de la culture de son pays et participe de ce fait à la mise en œuvre des projets développés autour des langues dans l'école. Depuis 2018, cinq langues sont concernées : l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.
- o Jusqu'en 2022 l'Académie de Paris, en partenariat avec la ville de Paris, développe un programme ambitieux d'ouverture de 15 écoles à enseignement renforcé de

la langue anglaise: 3 écoles ont été ouvertes en 2019: la maternelle Saint-Benoît (6e), la maternelle Maurice Rouvier (REP dans le 14e) et la maternelle Amiral Roussin (15e). À la rentrée 2020, 7 écoles ouvriront: les écoles maternelles Marx Dormoy (18e), Sourdière (1er) et Roquépine (8e); l'école primaire Buffet (17e), les écoles élémentaires Rouvier (14e), St Benoît (12e), Amiral Roussin (15e).

Focus : le comité scientifique Langue, langage, culture

Sur toute la première partie de l'année et jusqu'au mois de mars, des temps de travail ont eu lieu réunissant des professionnels de crèches de tous les métiers (auxiliaires, éducateurs de jeunes enfants, agents techniques, responsables d'établissement, médecins, psychologues) et des experts (universitaires, scientifiques) pour identifier les questions principales qui se posent en crèche autour du développement du langage de l'enfant, des activités artistiques et culturelles et du plurilinguisme. Deux conférences ont également pu être proposées aux professionnels.

Cette année les travaux vont se poursuivre avec l'objectif de multiplier les initiatives dans les crèches autour de ces sujets et de former encore davantage les agents à ces enjeux.

- Après 4 éditions fructueuses, la Ville de Paris continuera le déploiement des centres de loisirs dans les collèges dans le cadre du projet « *Tou.te.s au collège, c'est les vacances!* » ;
- Dans le cadre du dispositif **Art pour Grandir**, des structures culturelles proposent des ateliers de création artistique avec une ou plusieurs classes, sur la durée de l'année scolaire et sur des champs de création ouverts: musique, danse, écriture, cinéma, arts plastiques, L'objectif est de sensibiliser les collégiens à la culture et aux arts, en étant directement impliqués dans l'acte de création lui-même. Ainsi, à la rentrée 2019, 51 résidences d'artistes ont été mises en place, principalement dans des collèges en secteur de réussite éducative, en collaboration avec 39 partenaires comme l'atelier de danse Atelier de Paris/Carolyn Carlson, la Philharmonie de Paris et des sites culturels comme le Petit Palais, le Cent Quatre, ou encore le musée de la Vie Romantique. Ce dispositif se poursuit sur la rentrée 2020.

Focus : une résidence d'artiste en crèche

En lien avec les réflexions développées dans le cadre du projet Langue langage culture, en fonction du contexte sanitaire, une expérimentation devrait être lancée à l'automne dans 4 crèches. Elle consistera en l'accueil sur l'année d'un artiste (un ou une danseuse, une compagnie de théâtre, un ou une musicienne, un ou une autrice de littérature jeunesse) dans une crèche pour mener un projet sur l'ensemble de l'année scolaire. Co-construit avec l'équipe, le projet devra permettre à la fois de favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants, de nourrir les pratiques professionnelles des agents et de sensibiliser les parents aux propositions culturelles à destination du très jeune public.

- Le programme **Eloquentia** qui permet de former les collégiens à la prise de parole éducative, sur le temps scolaire ou périscolaire, et qui a été mise en place au printemps 2019 va lancer sa troisième édition avec la programmation de 41 ateliers;
- La Ville de Paris apporte son soutien financier aux d'actions éducatives des 114 collèges parisiens, sous forme de dotations directement attribuées aux établissements. Les actions privilégiées sont celles contribuant à l'éveil artistique, culturel, au vivre ensemble, à l'éducation à l'usage du numérique et au développement durable. Les projets impliquent les élèves et les équipes pédagogiques, mais également les familles, les associations, les acteurs du quartier et diverses institutions. En 2019, les 114 collèges parisiens ont reçu en tout 1,4 million d'euros qui ont permis à 646 projets de voir le jour;
- **L'installation de distributeurs de protections hygiéniques** dans 5 collèges du 10e arrondissement sera poursuivie et progressivement étendue en 2021 à d'autres arrondissements parisiens en priorisant ceux présentant les indicateurs socio-économiques les plus défavorables ;

- La Création de l'Académie du Climat pour et par les jeunes: dès le mois de septembre, la Ville de Paris engage la mission de préfiguration de ce nouveau lieu pensé dès 9 ans qui a pour but de rendre accessible aux plus jeunes les savoirs théoriques autour du changement climatique, mais également de les accompagner dans les projets qu'ils souhaitent conduire. Un programme de formation riche et varié sera ainsi mis à disposition des jeunes Parisiennes et Parisiens avec des ateliers permettant d'appréhender les savoirs scientifiques sur le changement climatique, mais aussi de se former à la réparation des objets, à la couture, , des formations aux outils juridiques à destination des citoyens pour faire entendre leur voix ou encore des modules de maitrise de la prise de parole en public, de gestion de projet, d'organisation d'actions de mobilisation etc. Les jeunes seront associés dès la phase de préfiguration de ce projet, dont l'ouverture est prévue pour dans le courant de l'année 2021.
- La lutte contre la fracture numérique doit être également poursuivie, dans un contexte sanitaire incertain où l'enseignement à distance pourrait être remobilisé si la situation s'aggrave : à compter de septembre, 110 nouvelles écoles bénéficient du portail Paris classe numérique (plateforme permettant de faciliter les échanges dématérialisés entre parents, élèves et enseignants, proposant des outils de vie scolaire, des ressources pédagogiques): près de la moitié % des écoles parisiennes sont désormais équipées. Par ailleurs, la Ville a participé au financement de l'achat de 1 025 tablettes, en lien avec l'Académie, qui seront distribuées dès la rentrée.

ACCOMPAGNER LES JEUNES ET LES ÉTUDIANTS

La crise du coronavirus a bouleversé le quotidien et les ressources des jeunes : toutes et tous ont vu leur scolarité s'interrompre avec la fermeture des universités. Ils ont dû suivre les cours et les examens à distance. Beaucoup ont perdu leur emploi et ont parfois eu des difficultés à se nourrir.

À la rentrée, la Ville de Paris déploie un ambitieux plan pour leur permettre de continuer à vivre, s'engager et étudier dans notre ville :

- **L'AILE, une aide massivement renforcée et repensée, de 500 à 1.000€**, sera allouée aux étudiants boursiers logés dans le parc locatif privé pour aider à leur installation ;
- Plus de 45.000 masques en tissu réutilisables ont été distribués au CROUS, à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) et à la Maison des Initiatives étudiantes (MIE);
- Dès la rentrée, **un numéro unique de la Ville de Paris**, **le 3975**, est mis à la disposition des étudiants qui pourront bénéficier d'une permanence téléphonique pour répondre à toutes leurs interrogations ;
- **Un nouveau site internet**, *vie-etudiante.paris*, a été créé pour donner toutes les informations qui concernent les étudiants : se loger, se nourrir, se soigner, se divertir ou encore s'engager ;
- L'accès aux aides alimentaires d'urgence est simplifié : après une simple inscription en ligne les étudiants pourront se rendre dans des épiceries solidaires et trouver des produits alimentaires et de première nécessité ;
- Distribution de protections périodiques réutilisables pour les étudiantes ;
- **Recrutement de 600 apprentis**, un chiffre en augmentation par rapport à 2019 afin de soutenir ce mode de recrutement dans la période ;
- La Ville de Paris permet chaque année à 400 jeunes de réaliser une mission de service civique aux côtés de ses agents et au contact des Parisiennes et des Parisiens. À la rentrée 2020, ce sont ainsi 20 missions différentes qui sont proposées pour près de 150 postes à pourvoir dans les domaines de la solidarité, de l'environnement et de la santé, de l'éducation pour tous et de la citoyenneté;
- Prolongé jusqu'au 15 novembre, **le Pass Jeunes de la Ville de Paris** permet aux jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier de bons plans de sorties culturelles, sportives ou de loisirs gratuitement ou à tarifs réduits. Le Pass Jeune se commande gratuitement ici : passjeunes.paris.fr;
- Le dispositif **Paris Jeunes Vacances**, qui consiste en l'attribution sur dossier d'une aide financière pour permettre aux jeunes de 16 à 30 ans de réaliser un projet de vacances autonome sans encadrement parental, professionnel ou bénévole est renforcé : l'aide financière est doublée, passant de 100 à 200€ par projet de vacances autonomes ;
- Le dispositif Quartiers Libres, qui encourage au quotidien les initiatives à caractère solidaire des jeunes parisiens de 16 à 30 ans est renforcé. L'aide financière pour la constitution d'un projet porteur de lien social (une animation, un spectacle, un débat, un projet sportif, etc.) est doublée, passant de 500 à 1000€. L'aide financière complémentaire pour la constitution d'une association ou junior association (hors cursus universitaire) reste inchangée à 500€;
- Le 3 septembre 2019, la Ville de Paris a créé un dispositif de remboursement, intégral ou partiel selon les cas, de la carte de transport des jeunes Parisiennes et Parisiens. Cette mesure a rencontré un grand succès, avec près de 75.000 demandes de remboursements pour l'année 2019-2020. La collectivité parisienne poursuit et amplifie ces mesures dès la rentrée 2020 en compensant de manière totalement intégrale les abonnements des jeunes de moins de 18 ans.

LES CHIFFRES CLEFS DE LA RENTRÉE 2020-2021

Accueil des enfants parisiens:

- 770 crèches financées par la Ville de Paris, représentant plus de 37.000 places au total;
- 121.000 élèves scolarisés dans les 649 établissements parisiens, dont 47.500 en maternelle et 73.500 en élémentaire ;
- 114 collèges soit 55.500 collégiens, 12 lycées municipaux ;
- 102 600 élèves participant aux ateliers périscolaires chaque année, et 35.000 enfants en centres de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Alimentation:

- 85% d'alimentation bio et durable dans les crèches parisiennes;
- 24,4 millions de repas servis par an avec 50% d'alimentation bio et durable dans les cantines scolaires

Accompagnement des enfants et des jeunes :

- 59 centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) permettant d'accéder à des consultations de santé gratuites et des ateliers de soutien à la parentalité ;
- 21 ludothèques dont 12 en plein air;
- 18 conservatoires;
- 13 Espaces Paris Jeunes;
- 50 centres Paris Anim.

Accompagnement des familles:

- 76 millions d'euros d'aides financières versées par le centre d'action sociale de la Ville en direction des familles ;
- 17 Relais Informations Familles au sein des Mairies d'arrondissement ;
- 24 lieux d'accueil enfants-parents.



Antoine Demière Service de presse de la Ville de Paris presse@paris.fr